

siret : 200 086 676 00026
Mairie de VILLIERS EN BIERE – 77190
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL
N° 2025-017

L'an deux mille vingt-cinq, le trente septembre à dix-sept heures, le Comité Syndical légalement convoqué s'est réuni à la Salle de la Bergerie à Villiers-en-Bière sous la présidence de Monsieur Thierry FLESCHE (Président).

	Etaient présents :		Etaient absents :	
CA MELUN VAL DE SEINE				
Commune de BOISSISE LE ROI	Jacky SEIGNANT		Jean Jacques BARREAU -	
Commune de DAMMARIE LES LYS	Ali KAMECHE			José CARVALHO
Commune de LA ROCHETTE			Sylvie COUDRE	Jean-Pierre BORNARDEL
Commune de PRINGY	Thierry FLESCHE	Thierry VANHOVE		
Commune de MELUN			Emmanuel ADJOUDI	Marie-Hélène GRANGE
Commune de ST FARGEAU PONTIERRY	Jean MORLAIS			Zine-Eddine M'JATI
Commune de VILLIERS EN BIERE	Philippe DOTHEE	Gérard ROUX		
CA DU PAYS DE FONTAINEBLEAU				
Commune d'ACHERE LA FORET	Sandra LEJAL			Sylvain MARTIN (pouvoir)
Commune d'ARBONNE LA FORET			Nicolas GALLOT	Olivier GUYADER
Commune d'AVON			Marie Charlotte NOUHAUD	Françoise BOUDREUX-TOMASCHKE
Commune de BARBIZON			Ghislain DIDOT	Gérard TAPONAT
Commune de BOIS LE ROI	Emmanuelle ALHADEF	Nathalie Vinot (Suppléante)		Mélanie MOUSSOURS (pouvoir)
Commune de BOISSY AUX CAILLES			Christian CAME	Patrick POCHON
Commune de CELY EN BIERE	Francis GUERRIER		Guillaume GATIER	
Commune de CHAILLY EN BIERE	Alain THIERY	Marcel LIENHARDT		
Commune de LA CHAPELLE LA REINE		Isabelle MARIE-TORQUE - (Suppléante)	Jean Claude HARRY (pouvoir)	Didier MAURY
Commune de FLEURY EN BIERE	Alain RICHARD	Martine BEIGNET (suppléante)		
Commune de FONTAINEBLEAU	Fanny MALVEZIN	Philippe DORIN		
Commune LE VAUDOUÉ		Didier BUGUINET	Michel CALMY	
Commune de NOISY SUR ECOLE		Patrick COSSON (suppléant)	Sylvie VATIER (démission)	Patrick CALLEWAERT
Commune de PERTHES	Philippe MACAIGNE	Jean-Charles BENYAKAR (suppléant)	Cécile FORNARELLI	
Commune de RECLOSES			François BOUVIER	Erik LE TOUT (suppléant)
Commune de ST GERMAIN SUR ECOLE	Jean-Paul CULINAS		Jean Christophe BERNON	
Commune de ST MARTIN EN BIERE	Georges SIUDA	Laurent AVELANGE (suppléant)	Sylvain DUCROUX	
Commune de ST SAUVEUR SUR ECOLE	Maurice DECAT		Franck LAUGIER – Démission	
Commune de SAMOIS SUR SEINE	Michel CHARIAU		Anne MAHAIS	
Commune de TOUSSON			Ferdinand KOCH	Jean Michel CARDINALI
Commune d'URY	Jean Philippe POMMERET		Cécile BOFARULL	
CC DES DEUX VALLEES				
Commune de COURANCES	Emilia NEVES	Espérance VIEIRA		
Commune de DANNEMOIS	Richard HEYSSEN	Murielle HOUPERT-WILK		
Commune de MILLY LA FORET	Amélie FERLAY		Virginie FLAUX	
Commune de MOIGNY SUR ECOLE	Jérôme MENARD		Bernard LACHENAIT	
Commune de ONCY SUR ECOLE			Bruno DELECOUR	Jacques NORMAND
Commune de SOISY SUR ECOLE	Véronique BOURCE	Alexandra GRISON (suppléante)	Marie-Pierre CARRE (pouvoir)	

Ont donné des pouvoirs : 4

M. Olivier MARTIN a donné pouvoir à Madame Sandra LEJAL
Mme. Mélanie MOUSSOURS a donné pouvoir à Monsieur Thierry FLESCHE
M. Jean-Claude HARRY a donné pouvoir à Madame Isabelle MARIE TORQUE
Madame Marie-Pierre CARRE a donné pouvoir à Madame Alexandra GRISON

Etaient également présents :

Monsieur Mathieu KOKOT (Directeur), Monsieur Philippe GUILLEMIN (1^{er} adjoint de Villiers en Bière), Monsieur Alain TRUCHON (Maire de Villiers en Bière), Monsieur Jean HELIE (Maire de Saint Germain sur Ecole), Madame Vanessa PIEL (Maire d'Achères la Forêt)

Date affichage et de convocation : 11/09/2025

Secrétaire de Séance : M. Jacky SEIGNANT

Nombre membres en exercice : - Présents : 36 membres

Ont pris part aux délibérations : 36 membres présents + 4 pouvoirs = **40 membres votant**

AFFECTATION DU RESULTAT 2024

Suite à la délibération N° 2025-006 sur l'affectation du résultat 2024, et la Décision Modificative N° 1 de 0.12 € concernant l'erreur sur le montant du résultat du fonctionnement :

Considérant que les résultats du CFU 2024 se présentent de la façon suivante :

Section d'Investissement

Résultat d'Investissement 2023	+ 460 568.79 €	
Dépenses 2024	- 315 292.34 €	A
Recettes 2024	+ 471 622.80 €	

	+ 616 899.25 €	à reporter sur Ligne 001 obligatoirement (invest Recettes)

besoin de financement

Différence entre Restes à réaliser et résultat investissement

RAR Dépenses	- 736 210.00 €	
RAR Recettes	+ 698 287.41 €	

	- 37 922.59 €	B
	+ 616 899.25 €	

A-B = positif, + 578 976.636 € - *pas besoin de financement*

Section de Fonctionnement

Excédent de Fonctionnement 2024 **+ 621 621.67 €** disponible à l'affectation

Résultat 2023	+ 604 471.59 €	
dépenses 2024	- 1 036 130.68 €	
recettes 2024	+ 1 053 280.76 €	

	+621 621.67 €	

Le Président propose d'affecter :

- **+ 204 750.00 € à l'article 1068** (investissement recette) du budget 2025
- **+ 416 871.67 € à l'article 002** (fonctionnement recette) du budget 2025

Après avoir délibéré, Les membres du Conseil Syndical approuvent à l'UNANIMITE l'affectation du résultat 2024, et autorise le président à l'inscrire au budget 2025

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits et ont signé au registre les membres présents.

Certifié exécutoire par

- l'envoi en préfecture le : 02/10/2025
- reçu en préfecture le :

Le Président
Thierry FLESCHE

